



REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Seules Terre et Mer se réunira en séance le :

Jeudi 10 FEVRIER 2022 à 18H30
A la salle des fêtes Villiers le Sec – Rue Paul Champenois - Creully sur Seules
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil communautaire du 9 décembre 2021
- 2) Présentation budgétaire : résultats 2021 et orientations 2022
- 3) Approbation de la modification n°2 du PLU de Creully-sur-Seules (projet de délibération n°DEL2022_001)
- 4) Approbation de la révision du PLU de Fontenay-le-Pesnel (projet de délibération n°DEL2022_002)
- 5) Prescription d'une déclaration de projet emportant la mise en compatibilité du PLU de Tilly-sur-Seules pour la création d'une gendarmerie (projet de délibération n°DEL2022_003)
- 6) DETR / DSIL : Demande de subvention MFS (projet de délibération n°DEL2022_004)
- 7) Achat de terrain : chemin rural ZA de Tilly-sur-Seules (projet de délibération n°DEL2022_005)
- 8) SPANC : Révision des tarifs (projet de délibération n°DEL2022_006)
- 9) SPANC : Règlement du Service Public d'Assainissement Non Collectif (projet de délibération n°DEL2022_007)
- 10) Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à la commune de Colombiers-sur-Seules pour la rue du Bas et la rue Cauger (projet de délibération n°DEL2022_008)
- 11) Convention de partenariat avec le SDEC ENERGIE relative à la reconduction du cadastre solaire et l'accompagnement des projets solaires – renouvellement du dispositif SOLEIL 14 (projet de délibération n°DEL2022_009)
- 12) Nouvelle dénomination du RPI de Lantheuil (projet de délibération n°DEL2022_010)
- 13) Débat sur la politique sociale de la communauté de communes (projet de délibération n°DEL2022_011)
- 14) Créations de postes (projet de délibération n°DEL2022_012)
- 15) Nomination de délégués au SMAEP du Vieux Colombier (projet de délibération n°DEL2022_013)
- 16) Contrat de territoire avec la Région : actualisation de la convention partenariale d'engagement (projet de délibération n°DEL2022_014)
- 17) Compte-rendu des décisions prises au titre de l'Article L.5211-10 du CGCT

LE PRESIDENT DE
SEULLES TERRE ET MER

Thierry OZENNE

